

Le calcul des procédés de traduction¹

MILENA SRPOVÁ

Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, France

Dans cette communication, nous exposons notre hypothèse selon laquelle

- le calcul des procédés de traduction repose sur la comparaison des deux cultures en contact dans la traduction;*
- le calcul des équivalences d'ordre extralinguistique (culturel) précède le calcul des équivalences d'ordre linguistique;*
- pour délimiter les différents procédés, il est nécessaire de distinguer nettement les deux perspectives de la communication: la compréhension des signes et l'expression du sens.*

Nous traiterons de cette problématique en deux parties: la première concernera les problèmes d'ordre extralinguistique, la seconde les problèmes d'ordre linguistique.

LES PROBLEMES D'ORDRE EXTRALINGUISTIQUE

L'étude des problèmes d'ordre extralinguistique dans la traduction repose sur une analyse comparative des formes perceptibles (des objets, des comportements, etc.), localisées dans des situations comparables dans les deux cultures en contact dans la traduction, et des effets de sens et d'expressivité que ces formes véhiculent. Cette étude se fait en deux étapes: la première, dans la perspective de la compréhension, celle des formes extralinguistiques de la culture de départ, désignées dans le texte de départ; la seconde, dans la perspective de l'expression du sens en fonction des formes extralinguistiques de la culture de la langue d'arrivée.

Lorsque les deux codes culturels en contact dans la traduction sont identiques, nous constatons que

- a) dans la perspective de la compréhension, une forme extralinguistique considérée comme identique, ex. (repris à Vinay et Darbelnet, 1958, 52-53 et reformulé) «le père (tchèque et anglais) embrasse sa fille sur la bouche», exprime, dans une situation identique ou comparable («retrouvailles»), un effet de sens et d'expressivité considéré comme identique ou comparable (ordre normal des choses, non marqué).
- b) Pour l'expression, nous constatons que dans les deux cultures mises en contact par la traduction (tchèque et anglaise), un effet de sens et d'expressivité identique ou comparable, ex. «retrouvailles chaleureuses entre père et fille, ordre normal des choses», est exprimé, dans une situation identique ou comparable («retrouvailles»), par une forme extralinguistique considérée comme identique («le père embrasse sa fille sur la bouche»). Dans ce premier cas la traduction n'a pas à traiter une différence extralinguistique.

1. Pour la version élargie de ce texte voir *La linguistique*, Paris, P.U.F., vol. 33, fasc. 1/1997, 13-22.

Lorsque les deux codes culturels en contact dans la traduction sont différents, nous constatons que

- a) dans la perspective de la compréhension dans chacune des deux cultures mises en contact par la traduction (française et anglaise), une forme extralinguistique considérée comme identique, ex. «le père (français et anglais) embrasse sa fille sur la bouche», exprime, dans une situation identique ou comparable («retrouvailles»), un effet de sens et d'expressivité différent (ordre normal des choses en Angleterre; ordre inhabituel en France, du domaine de l'inceste).
- b) Dans la perspective de l'expression, nous constatons que dans chacune des deux cultures mises en contact par la traduction (ici française et anglaise), un effet de sens identique ou comparable (ordre non marqué), est exprimé, dans une situation identique ou comparable («retrouvailles»), par une forme extralinguistique différente (un père embrasse sa fille sur la bouche en Angleterre, il la serre tendrement dans ses bras en France).

Dans ce deuxième cas, la traduction doit résoudre les problèmes posés par des différences extralinguistiques qui existent entre la culture de départ et la culture d'arrivée. La traduction de tous les types de textes est confrontée tout d'abord à l'estimation et au traitement de l'écart qui existe entre les deux cultures en contact dans la traduction. Si la réalisation du sens à traduire passe par la forme extralinguistique spécifique à la culture de départ (ce qui est le cas des textes informatifs, et des parties informatives des textes d'un autre genre qu'informatif), il faut rendre cette forme littéralement dans la langue d'arrivée et expliciter le sens impliqué par cette dernière, ce qui donnerait dans notre exemple:

la forme_{CD} «un père (*sous entendu: anglais*) rentrant chez lui après un long voyage embrasse sa fille sur la bouche « traduite littéralement doit être comprise dans le texte traduit comme portant le sens_{CD}, à savoir «ordre normal (non-marqué) des choses en Angleterre».

Si la réalisation du sens à traduire ne passe pas obligatoirement par la forme extralinguistique spécifique à la culture de départ, on peut ou bien procéder par ce que Vinay et Darbelnet appellent «adaptation», à savoir traduire la forme spécifique à la culture de départ par la forme spécifique à la culture d'arrivée:

la forme_{CD} «un père (*sous-entendu: anglais*) rentrant chez lui après un long voyage embrasse sa fille sur la bouche « deviendra la forme_{CA}: «un père (*sous entendu: français*) rentrant chez lui après un long voyage serre tendrement sa fille dans ses bras»;

ou bien, on peut supprimer la forme spécifique:

«un père (*sous entendu: anglais*) rentrant chez lui après un long voyage embrasse sa fille sur la bouche» deviendra par exemple «un père rentrant chez lui après un long voyage embrasse sa fille»,

ce qui reviendrait dans l'interprétation faite par le public d'arrivée à l'adaptation («un père rentrant chez lui après un long voyage serre tendrement sa fille dans ses bras»).

LES PROBLEMES D'ORDRE LINGUISTIQUE

C'est seulement après avoir réglé les différences extralinguistiques concernées par la traduc-

tion d'un texte dans une autre langue qu'il est possible de passer aux problèmes spécifiquement linguistiques.

Les problèmes linguistiques concernent d'abord l'établissement des correspondances entre les genres de textes. Cette question n'a pas encore été systématiquement étudiée. Des propositions intéressantes ont été élaborées dans le cadre de l'évaluation des traductions, voir à ce sujet par exemple Larose (1987), et, dans le cadre de l'analyse du discours, voir par exemple les textes réunis par Moirand *et al.* (1994, 193-366).

Se pose ici également le problème de la distribution d'éléments stylistiquement marqués dans une langue considérée comme «ethnolecte», différente, elle aussi, d'une langue à une autre. Le terme d'«ethnolecte» est utilisé dans ce sens par Scavée et Intravaia (1979). – Dans le cadre de l'analyse conversationnelle, Kerbrat-Orecchioni (1994) recourt au même terme pour caractériser le «profil communicatif» (oral) d'une communauté linguistique, nommé aussi «éthos collectif».

L'établissement des correspondances linguistiques étudiées par les stylistiques comparées pourrait être reformulé de la façon suivante: une forme extralinguistique analogue (identique ou différente dans chacune des deux cultures, ex. «un père embrasse sa fille sur la bouche» en Angleterre, «un père serre tendrement sa fille dans ses bras» en France) peut être indécomposable ou décomposable en objets désignés par les unités linguistiques d'ordre lexical (les lexies). Si elle est indécomposable, il s'agirait de traduire les expressions stéréotypées, liées à une situation, en utilisant le procédé que Vinay et Darbelnet (1958) appellent les équivalences des expressions (par exemple des formules épistolaires de fin de lettre, fr. *Veillez agréer, Monsieur, l'expression de...*, angl. *Yours sincerely*, tch. *Se srdečným pozdravem* «Avec une salutation cordiale»). Le procédé d'équivalence des expressions peut être conçu dans un sens large: dans ce cas, il dépasse le cadre de la phrase (il peut avoir pour cadre un alinéa, ou une partie plus importante encore d'un texte), mais inclut également toutes les équivalences sémantiques observables à l'intérieur de la phrase, y compris celles qui sont matérialisées par les modulations, les transpositions et la traduction littérale. Si, au contraire, la forme extralinguistique est décomposable en objets considérés comme identiques dans les deux cultures, désignés par les unités linguistiques d'ordre lexical, ces objets peuvent être linguistiquement exprimés de façon divergente ou convergente dans les deux langues du point de vue des significations lexicales et grammaticales. Dans le cas des divergences grammaticales et lexicales, lorsque l'on compare les textes traduits, on constaterait la présence de ce que Vinay et Darbelnet appellent transposition grammaticale et modulation lexicale. Ex. fr. *trou de serrure*, tch. *klíčová díрка*; en comparant les deux lexies, française et tchèque, on constate que, grammaticalement: à un complément de nom en français, *de serrure*, correspond en tchèque un adjectif *klíčová* (adjectif qualificatif dérivé du nom *klíč* «la clé»); au nom déterminé non dérivé en français, *trou*, correspond en tchèque un nom dérivé par un suffixe diminutif, *dírka* «petit trou» (*díra* «trou»); à l'ordre déterminé-déterminant en français correspond l'ordre déterminant-déterminé en tchèque (chassé-croisé des lexèmes); lexicalement: les significations lexicales sont différentes dans la partie «déterminant»: *serrure* en français, *klíč* «clé» en tchèque. Pour exprimer un (des) objet(s) considéré(s) comme identiques dans les deux cultures concernées par la traduction, les deux langues peuvent disposer des structures lexicales et grammaticales ressemblantes du point de vue de leurs formes et/ou de leurs significations linguistiques. On appelle traditionnellement ce cas de correspondances «traduction littérale», ou encore «transcodage» (fr. *Le livre est sur la table*, angl. *The book is on the table*, tch. *Kniha je na stole* «Le livre est sur la table»). Le concept de traduction littérale, avec ces cas spécifiques de calque et d'emprunt, mériterait d'être davantage précisé, car il recouvre en réalité une grande variété de correspondances de différents ordres.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les concepts discutés ci-dessus peuvent être agencés comme suit:

1. le calcul des équivalences d'ordre extralinguistique entre la culture de départ et la culture d'arrivée: l'interprétation, dans le texte de départ, des objets désignés par les signes linguistiques en langue de départ en fonction de la culture de départ; le calcul des signes extralinguistiques synonymes dans les deux cultures (la réexpression du sens localisé maintenant dans la culture d'arrivée).
2. Le calcul des équivalences d'ordre linguistique entre la langue de départ et la langue d'arrivée: l'établissement des correspondances entre les genres de textes; l'établissement des correspondances linguistiques.

REFERENCES

- Kerbrat-Orecchioni, C. 1994. *Les interactions verbales*, t. III, Paris, Armand Collin.
- Larose, R. 1987. *Théories contemporaines de la traduction*. Presses universitaires du Québec.
- Moirand, M. et al. 1994. *Parcours linguistiques des discours spécialisés*. Bern, Peter Lang, 193-366.
- Scavée, P. et Intraivaia, P. 1979. *Traité de stylistique comparée. Analyse comparative de l'italien et du français*, Bruxelles, Didier.
- Vinay, J.-P.; Darbelnet, J. 1958. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris, Didier.